

Certificat de Compétences en Entreprise (CCE) " Manager un projet "

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
 - **Les compétences de management de projet validées par la certification sont par essence exercées dans tous types d'environnements professionnels et domaines d'activité, du secteur privé ou public.**

Le CCE « Manager un projet » a davantage été utilisé depuis sa création par des entreprises intervenant de différents secteurs :

Groupe La Poste
Hewlett-Packard (Grenoble)
Alstom (Grenoble)

Code(s) NAF : —
Code(s) NSF : **413**
Code(s) ROME : —
Formacode : —

Date de création de la certification : **01/01/2009**

Mots clés : **Organisation**, **Management, conduite de projet**, **Management**, **Gestion de projet**

Identification

Identifiant : **112**
Version du : **21/09/2015**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Pas de recommandation formalisée**

Non formalisé :

- **Le CCE a été développé pour répondre aux enjeux individuels et collectifs de reconnaissance et de valorisation des compétences construites et mobilisées en situation professionnelle. Qu'il s'agisse des salariés ou des entreprises, l'objectif visé est de bénéficier d'une solution souple et adaptée, sans avoir recours à des dispositifs lourds de formation qualifiante ou diplômante.**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Le Certificat de Compétences en Entreprise (CCE) « Manager un projet », certifie les compétences des individus en charge de projets à mener à bien au sein de leur entité.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

Public visé par la certification

Cette certification a pour objet de reconnaître et certifier les compétences des individus qui ont la charge de conduire / manager des projets utiles à l'organisation.

Elle porte sur les 3 domaines de compétences suivants :

Préparer le projet

Piloter le projet

Évaluer et communiquer autour du projet

- Salariés d'entreprise, demandeurs d'emploi, autres actifs tous secteurs ; Accessible aux personnels handicapés ; Accessible dans le DOM/TOM

Modalités générales

La Certification des Compétences en Entreprise est un dispositif permettant aux individus de se voir certifier des compétences transverses ou support aux organisations, construites et mises en œuvre dans un cadre professionnel et/ou extra professionnel.

Structuré selon un processus qualité inspiré de la norme internationale ISO CE/17024 de certification des personnes et validé par des organismes de certification externes (AFNOR, puis LRQA), le Certificat de Compétences en Entreprise (CCE) est délivré par CCI France, après une procédure d'évaluation fondée sur l'apport de preuves.

La certification peut être préparée soit :

directement sur la base de son capital expérientiel dans la continuité d'un parcours de formation (28h) et après mobilisation effective des compétences à certifier.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Une reconnaissance sociale et professionnelle :

Voir ses compétences de formateur interne reconnues par son employeur, ses pairs, son entourage, par l'obtention d'une certification officielle
Maintenir et développer son employabilité au moyen de la certification des compétences directement transférables
Capitaliser sur son expérience et constituer une première étape vers un parcours certifiant dans le cadre d'une VAE
Devenir acteur de son parcours professionnel et personnel, alimenter et enrichir son portefeuille de compétences
...

Pour l'entité utilisatrice

Un outil de gestion des ressources humaines et des compétences :

Identifier et valoriser les compétences internes
Evaluer plus objectivement les compétences acquises ou maîtrisées, au terme d'un investissement formation (ROI)
Ouvrir la mobilité en repérant les compétences internes
Motiver et fidéliser les salariés en reconnaissant et en valorisant leurs compétences;
Améliorer la performance de l'organisation par une gestion optimisée des compétences
Finaliser un engagement qualité
...

Evaluation / certification

Pré-requis

Le CCE est accessible à toute personne pouvant démontrer qu'elle est ou a été en situation de manager des projets dans un cadre professionnel et/ou extraprofessionnel (ayant suivi ou non une formation préalable sur cette thématique).

Compétences évaluées

La certification repose sur un référentiel de 3 domaines de compétences, validé par les entreprises :

Préparer le projet
Piloter le projet
Evaluer et communiquer autour du projet

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Pas de niveau associé à cette certification.

La validité est Temporaire

5 ans : La validité de la certification est de 5 ans et peut se voir renouvelée par une procédure prévue à cet effet et dès lors que le candidat peut justifier du maintien (par une mise en œuvre effective) des compétences certifiées.

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Délivré par CCI France, le Certificat de Compétences en Entreprise, mentionne le/la récipiendaire, le type de CCE obtenu, sa date de délivrance, date d'expiration et sa date de renouvellement.

Centre(s) de passage/certification

- Dans les CCI de France

Plus d'informations

Statistiques

Nbre de CCE « Manager un projet » depuis l'origine : 80

Autres sources d'information

—